



ENQUETE CONSOMMATEURS

Le vendredi 17 mai 2024



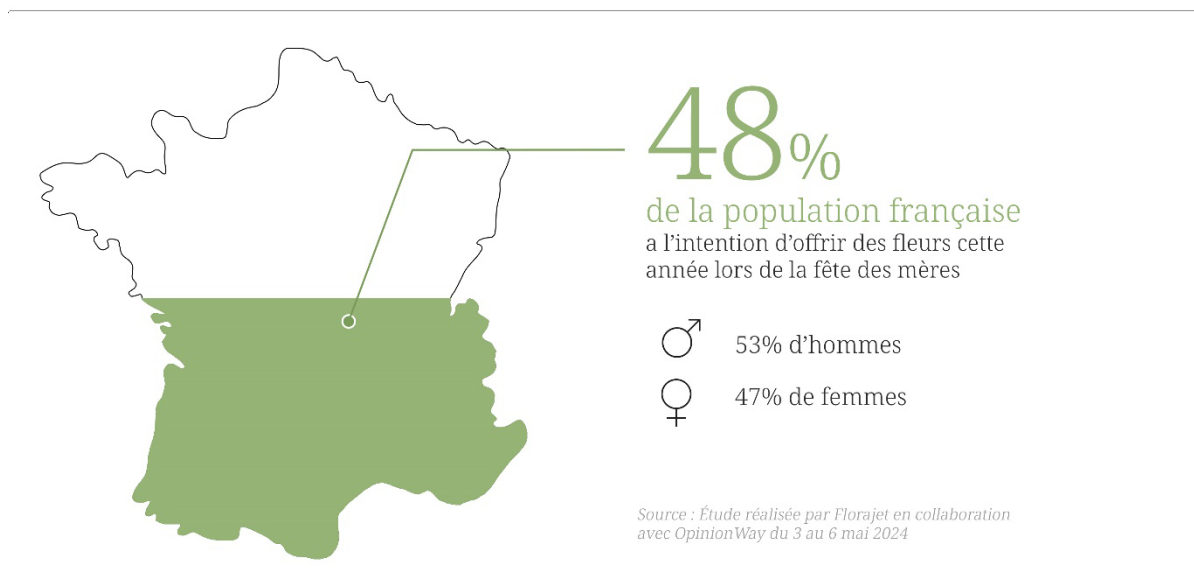
EXCLUSIF : FETES DES MERES Florajet & OpinionWay décryptent la plus populaire des “fêtes à fleurs” !

Le dimanche 26 mai 2024, la France célébrera les mamans pour la 118^{ème} année, et pour l'occasion, **Florajet** - un des sites de e-commerce floral leader en France dont plus de 4500 fleuristes sont partenaires - partage les résultats d'une étude exclusive menée avec **OpinionWay** où plus de 1000 français se sont exprimés du 3 au 6 mai derniers. Décryptages par **Virginie Lefrancq**, Directrice Générale de **Florajet**.

Qui sont les acheteurs de fleurs pour la Fête des Mères ? Quelles sont leurs préférences et leurs budgets ?

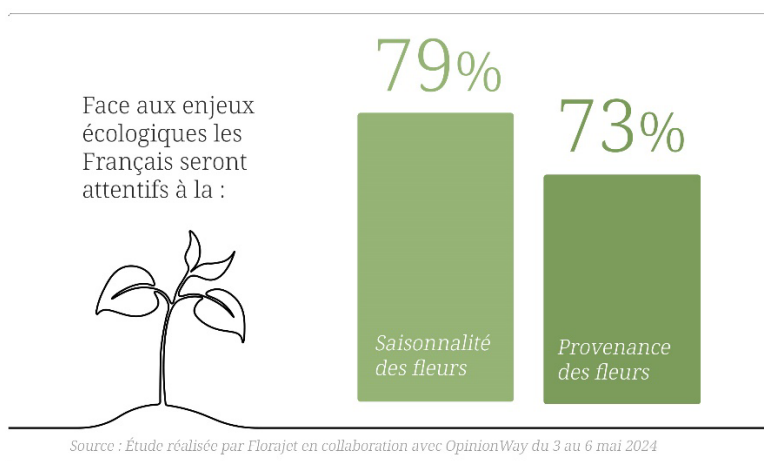
Près de la moitié des Français (48 %) choisissent de fêter les mamans avec des fleurs.

La Fête des Mères, une fête à fleurs ? Oui, pour près de **48% des Français**. Et si les hommes sont les premiers consommateurs de bouquets, avec 53% d'entre eux qui comptent en acheter le 26 mai, les femmes ne sont pas en reste : elles sont 44% à porter l'intention d'offrir des fleurs pour cette fête. **Les moins de 50 ans représentent 59 % des acheteurs**, avec 61 % de moins de 35 ans.



Les fleurs, tendance chez les plus jeunes ?

Les jeunes adultes (18-24 ans) montrent un engouement notable pour cette tradition, **60 % d'entre eux prévoient d'acheter un bouquet**. Ce geste intergénérationnel confirme que les fleurs restent un cadeau indémodable depuis 1906, date de la création de la Fête des Mères...



« À l'occasion de la fête des mères, les Artisans fleuristes ont à cœur de satisfaire les attentes et envies de leurs clients en adaptant leur offre de bouquets et compositions en fonction des fleurs de saison à leur disposition : Pivoines, Pois de senteur, Roses de jardin et Hortensias seront donc au rendez-vous pour ravir toutes les mamans à l'occasion de leur week-end. »

Farell LEGENDRE Président de la Fédération Française des Artisans Fleuristes

La provenance et la saisonnalité comptent pour 8 consommateurs sur 10 !



8/10

c'est la part des acheteurs qui prendront en compte la provenance ou la saisonnalité lors de leur achat de bouquet

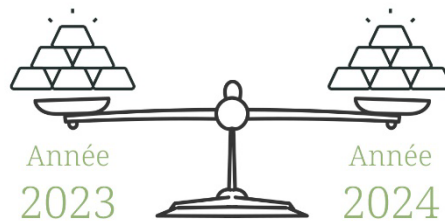
Source : Étude réalisée par Florajet en collaboration avec OpinionWay du 3 au 6 mai 2024

Comme pour les fruits et les légumes, les Français sont particulièrement soucieux de **la provenance des fleurs (73%)** mais encore plus de leur **saisonnalité (79%)**. Toutefois, 50% des intéressés par des fleurs de saison les achèteront seulement si elles ne sont pas plus chères que celles hors-saison. Concernant les fleurs produites localement, 38 % des clients sont prêts à les payer plus, mais 35 % y renonceront si le coût est supérieur à des fleurs en provenance d'un autre pays que la France.

Au total, 8 acheteurs sur 10 prendront en compte la provenance ou la saisonnalité lors de leur achat de bouquet, et 70 % intégreront ces deux critères dans leur décision d'achat. Cette tendance est encore plus marquée chez les moins de 35 ans, où 80 % considèrent les deux aspects dans leur choix.

Stabilité du budget pour les bouquets Fête des Mères en 2024

Cette année, les Français qui ont déjà offert des fleurs en 2023 et qui comptent en offrir à nouveau cette année sont 80% à souhaiter y accorder un budget équivalent à l'an passé.



Source : Étude réalisée par Florajet en collaboration avec OpinionWay

« A Marseille, le budget moyen dépensé pour un bouquet Fête des Mères est de 44€ quand il approche des 50€ à Paris. Un pouvoir d'achat dans la capitale qui a toujours été supérieur à ceux des autres régions en termes de commandes florales. » Précise **Virginie Lefrancq**, la Directrice Générale de Florajet.

Le panier moyen chez Florajet à l'occasion de la Fête des Mères.

Source : Étude réalisée par Florajet en collaboration avec OpinionWay du 3 au 6 mai 2024

44€
à Marseille



46€
à Paris



Seulement 8 % envisagent d'augmenter leur enveloppe dédiée à ce cadeau, tandis que 12 % la réviseront à la baisse. L'étude démontre en outre assez nettement que le pouvoir d'achat n'influence quasiment pas la décision d'offrir des fleurs pour la Fête des Mères : seules 10 % des personnes ne souhaitant pas offrir de fleurs cette année évoquent le pouvoir d'achat comme motif de renoncement.

« La Fête des Mères reste un des temps forts de l'année où les Français dépensent avec plaisir pour un joli bouquet, une belle plante. Les concessions budgétaires ne se feront pas sur cette fête populaire qui donne l'occasion aux enfants, aux beaux enfants d'exprimer tout leur amour à leurs mamans et belles mamans. »

Virginie LEFRANCQ Directrice Générale de Florajet

Quant à ceux qui se sentent concernés par la Fête des Mères mais qui n'ont pas l'intention d'offrir des fleurs cette année (41%), ils seront 46% à offrir un autre cadeau que des fleurs.

Source : Étude réalisée par Florajet en collaboration avec OpinionWay auprès d'un échantillon de 1 048 personnes représentatif de la population Française âgée de 18 ans et plus, du 3 au 6 mai 2024. OpinionWay a réalisé cette enquête en appliquant les procédures et règles de la norme ISO 20252.

Contact média :



AMATE RESEAUNANCE
Séverine AMATE / 06 08 036 313
severine@amatereseaunance.com

A propos de Florajet :

Florajet est créé en 1992 par Philippe Lefrancq, fleuriste passionné et soucieux d'apporter à la profession un élan moderne dans la transmission florale.

Précurseur et entrepreneur de talent, il facilite le quotidien des 12 000 artisans fleuristes Français en numérisant les prises de commandes. Une simplification de la prise de commande qui, pour l'ensemble de la profession a positionné la marque Florajet comme un intermédiaire référent sur le territoire national et à l'international.

Partenaire de plus de 4500 artisans fleuristes et à l'origine de la commande de 800 000 bouquets par an, Florajet est un acteur incontournable des sites d'achat floral en ligne. Présent depuis 30 ans sur 95% du territoire Français et dans 110 pays dans le monde, Florajet vient d'être reconnu "meilleur e-commerçant de la profession pour la deuxième année". Un niveau de qualité dans la composition florale assurée par ses 4500 adhérents fleuristes qui positionnent Florajet comme le deuxième site marchand le plus utilisé en France. Une prestation et une attention portées aux consommateurs qui ont forgé le respect et la renommée de la marque Florajet au sein de toute la profession horticole.

Consciente des enjeux climatiques, l'entreprise Florajet PME française, met un point d'orgue à développer en interne une politique RSE et s'attache à proposer à la vente des bouquets de saison. Plus de 80 personnes travaillent au siège de Florajet, réunis autour de la Directrice Générale, Virginie Lefrancq, fille du fondateur et nommée à la tête de l'entreprise en janvier 2024.

